

Arrêté n°2018-20/MS/CAB
portant nomination d'un Administrateur
délégué du Centre national de formation
et de recherche sur le Paludisme.

Visa CFN: 0018

LE MINISTRE DE LA SANTE



- VU** la Constitution ;
- VU** le Décret n°2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU** le Décret n°2017-0075/PRES/PM du 20 février 2017 portant remaniement du Gouvernement ;
- VU** le Décret n°2016-753/PRES/PM/MS du 16 août 2016 portant organisation du Ministère de la Santé ;
- Sur** proposition de la Secrétaire générale du Ministère de la santé ;

ARRETE

Article 1 : Docteur ZINA Yacouba, Médecin spécialiste, matricule 18483 X, est nommé Administrateur délégué du Centre national de formation et de recherche sur le paludisme.

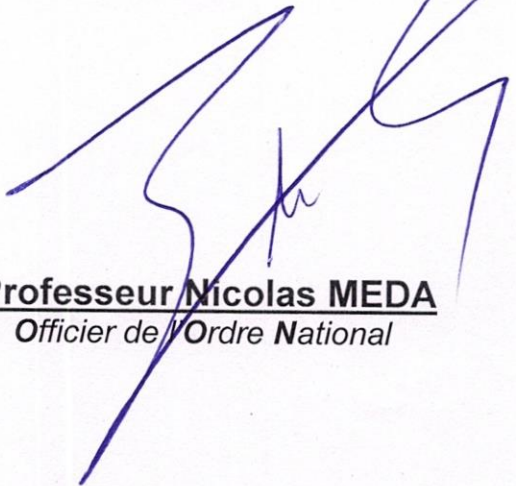
Article 2 : la secrétaire générale, est chargée de l'application des dispositions du présent arrêté.

Article 3 : le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé en sa qualité susnommée, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

- CAB/MS
- SG/MS
- Toutes Directions centrales/MS
- Toutes DRS
- Tous services rattachés/MS
- DCMEF
- PTF concernés
- Journal Officiel
- Intéressé
- Archives/Chrono

Ouagadougou, le


Professeur Nicolas MEDA
Officier de l'Ordre National

17 JAN 2018